

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale

Assemblée annuelle des membres de Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale tenue virtuellement à dix-neuf heures (19 h) le 20 mai 2021, sous la présidence de madame Kristalna Vincent-Douville et à laquelle étaient présents les membres du conseil d'administration, soit :

Kristalna Vincent-Douville	Présidente
Serge Robert	1 ^{er} Vice-Président
Raymond Breton	2 ^e Vice-Président
Heïdi Paquette	Administratrice
Annie Lévesque	Administratrice
Martine Brouard	Administratrice
Fernand Timmons	Administrateur
Daniel Poirier	Administrateur
Gilles Roberge	Administrateur
Fernand Trahan	Administrateur
Jacques Lachapelle	Administrateur
Roger Bernier	Administrateur

Étaient aussi présents :

Guylaine Romanesky	Directrice générale et secrétaire
Joëlle Jutras	Conseillère communication marketing, responsable officielle
Lyne Préseau	Conseillère en ressources-humaines
Éric Mathieu	Préventionniste
Lucie Gaillard	Réceptionniste
Christina Rebollo	Adjointe de direction

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

Madame Kristalna Vincent-Douville ouvre l'assemblée annuelle à dix-neuf heures (19 h) et explique que pour la 2^e année consécutive, l'assemblée annuelle se tient en mode virtuel par webdiffusion en direct. Toute l'équipe technique est réunie au nouveau siège social de Sherbrooke et un agent sanitaire s'assure du respect des règles sanitaires en vigueur.

Madame Vincent-Douville confirme qu'en vertu du règlement de régie interne de la société, elle a le mandat de présider la présente assemblée, que madame Guylaine Romanesky, directrice générale, a celui d'agir en tant que secrétaire et qu'elles sont accompagnées de Mme Stéphanie Chabot, directrice Finance et Administration.

Par la suite, Mme Vincent-Douville présente les membres du conseil d'administration présents, soit Mme Martine Brouard, M. Roger Bernier, M. Raymond Breton, M. Jacques Lachapelle, Mme Annie Lévesque, Mme Heïdi Paquette, M. Daniel Poirier, M. Gilles Roberge, M. Serge Robert, M. Fernand Timmons et M. Fernand Trahan.

Madame Guylaine Romanesky confirme que cent vingt-deux (122) membres-assurés en ligne participent à la présente assemblée annuelle virtuelle. De ce nombre, moins de la moitié sont des membres employés, administrateurs ou mandataires de la Société. Compte tenu du rapport fourni par le secrétaire, madame Vincent-Douville confirme que le quorum est atteint.

Puis Mme Vincent-Douville énumère les règles applicables concernant l'assemblée en webdiffusion ainsi que la procédure à suivre pour soumettre une proposition et voter.

2) RÉOLUTION N°1 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour soumis aux membres dont une copie est déposée dans la section *Téléchargements* au bas de l'écran :

1. Ouverture de l'assemblée, vérification des présences et du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Rapport de la secrétaire portant sur l'avis de convocation
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 18 juin 2020
5. Message de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale
6. Témoignages des organismes
7. Rapport de la direction
8. Présentation du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020
9. Période de questions
10. Élection des administrateurs
11. Levée de l'assemblée

Sur proposition de la présidente appuyée de monsieur Keven Leclerc, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) RÉOLUTION N°2 : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE PORTANT SUR L'AVIS DE CONVOCATION

À la demande de la présidente de l'assemblée, madame Guylaine Romanesky fait rapport sur l'avis de convocation paru sur notre site internet, et ce, selon les dispositions de la *Loi sur les assurances*.

La secrétaire confirme à l'assemblée qu'un avis de convocation indiquant le lieu, la date et l'heure de la présente assemblée a été publié sur notre site Web le 29 avril 2021, soit à plus de quinze jours mais moins de quarante-cinq jours de la date de l'assemblée. Une mention indiquait les sièges en élection, la procédure à suivre pour poser sa candidature et la procédure à suivre pour les membres qui désiraient se faire représenter à l'assemblée.

L'avis de convocation a aussi été diffusé sur nos médias sociaux, pages Facebook et LinkedIn, le 30 avril 2021 avec un rappel fait le 10 mai 2021 et dans les journaux hebdomadaires de notre territoire Centre-Sud. L'avis de convocation a aussi été diffusé par une infolettre transmise à 13 248 membres-assurés, les 5 et 13 mai 2021.

Compte tenu du rapport fourni par la secrétaire, la présidente propose de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

Sur proposition de la présidente appuyée de madame Lucie Brouillard, il est majoritairement résolu de renoncer à la lecture de l'avis de convocation. (98%)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

**4) RÉOLUTION N°3 : LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
TENUE LE 18 JUIN 2020**

Madame Vincent-Douville poursuit avec l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2020. Compte tenu qu'une copie du procès-verbal a été déposée sur notre site internet et que les membres ont été invités à en prendre connaissance avant le début de l'assemblée, madame Vincent-Douville propose de renoncer à sa lecture.

Sur proposition de la présidente et appuyée de madame France Valence, il est résolu de renoncer à la lecture complète du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2020. (98%)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Mme Vincent-Douville demande aux membres-assurés s'ils ont des questions ou des commentaires concernant le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2020. Aucune question n'est soulevée.

**RÉSOLUTION N°4 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
TENUE LE 18 JUIN 2020**

Puisqu'aucune question n'a été soulevée, la présidente propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Sur proposition de la présidente et appuyée de madame Hélène Bourdeau-Lachapelle, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2020 tel que présenté. (98%)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

**5) MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE**

Mme Vincent-Douville présente les faits saillants de l'année 2020 et mentionne que nous avons traversé 2020, année pour le moins particulière marquée par la pandémie de COVID-19, en ayant toujours en tête ces principes mutualistes qui font partie de nos racines. Ils ont nourri notre volonté d'être présents pour les gens de chez nous et nos communautés, tout en offrant un service de qualité à nos membres-assurés.

L'année 2020 laissera sa marque dans l'histoire de notre organisation. En effet, après avoir été confrontée à des événements météo extrêmes et autres bouleversements au cours des dernières années, l'industrie de l'assurance de dommages a connu un répit en matière de sinistralité en 2020, ce qui a contribué aux bons résultats de notre mutuelle d'assurance.

Déterminée à assurer le succès de notre Société mutuelle dans la région, toute notre équipe a investi de nombreux efforts pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de notre planification stratégique. Même si ses résultats sont teintés par la situation exceptionnelle liée à la pandémie mais ils traduisent aussi la rigueur et le dynamisme dont nous avons su faire preuve et nous en sommes fiers. Ces résultats témoignent de la fidélité des membres-assurés, qui reconnaissent, année après année, l'excellent service à la clientèle qui fait notre réputation. C'est avec dévouement que notre équipe répond à leurs besoins quotidiennement et qu'elle souhaite le faire encore longtemps.

Puis madame Vincent-Douville souligne le travail accompli par nos 81 employés pour nous permettre de faire face aux circonstances exceptionnelles de 2020. Leurs efforts ont par ailleurs été récompensés par les consommateurs et les entreprises de la Ville de Sherbrooke qui ont reconnu l'excellence de Promutuel Assurance Centre-Sud dans la catégorie Assurances – habitation et automobile – Sherbrooke du Prix Choix du consommateur 2020. Cette distinction a prouvé que nous avons continué à répondre efficacement aux besoins de nos membres-assurés dans une situation de pandémie jamais vécue, et ce, grâce à la mobilisation et au dévouement de notre équipe.

Nous avons également écrit un chapitre marquant dans l'histoire de Promutuel Assurance Centre-Sud en déménageant dans notre nouveau siège social de Sherbrooke en octobre 2020. Une courte vidéo est présentée afin de faire la visite virtuelle du nouveau siège social.

Enfin, Mme Vincent-Douville remercie le conseil d'administration, les employés, les membres-assurés, les partenaires, les courtiers et les fournisseurs qui sont au cœur de la réussite de ce projet d'envergure.

6) TÉMOIGNAGE DES ORGANISMES

Mme Vincent-Douville souligne qu'en 2020, des citoyens de notre région avaient des besoins criants et les organismes communautaires devaient répondre à un volume élevé de demandes. Notre Société mutuelle a une fois de plus agi en cohérence avec ses valeurs pour apporter joie et réconfort à la population de son territoire, et être LÀ pour la collectivité.

À cet égard, quatre invités d'honneur viennent témoigner en direct pour souligner le don que leur organisme a reçu en 2020 de notre Société mutuelle :

- Madame Marie-Julie Tschimber, directrice générale de la Fondation René-Verrier de Drummondville;
- Monsieur Jean-Pierre Beaudoin, directeur général de la Fondation Fête du Lac des nations pour l'enfance de Sherbrooke;
- Madame Marjorie Tyroler, directrice générale du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook et
- Madame Carole Dodier, directrice générale du Centre des femmes de la MRC du Granit.

Mme Vincent souligne que la générosité des membres-assurés a permis de remettre une somme de 18 000 \$ qui a été partagée entre trois organismes offrant des services de soins palliatifs dans la région : la Fondation René-Verrier, mais aussi la Maison Aube-Lumière et la Maison La Cinquième Saison.

De plus, en 2020, la Société mutuelle a versé près de 112 000 \$ sous forme de dons à des organismes d'ici pour venir en aide aux communautés. Promutuel Assurance Centre-Sud a également appuyé quatre organismes communautaires de la région en leur remettant un montant total de 35 000 \$ pour les aider à poursuivre leur mission en services d'aide alimentaire auprès de la population soit le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, le Centre d'action bénévole de la MRC du Granit, le Comptoir alimentaire Drummond et la Fondation de la Tablee populaire de Drummondville.

Au cours de la dernière année, la Société mutuelle a aussi mis en place l'initiative LÀ pour les gens de chez nous, ce qui lui a permis de remettre une bourse de 500 \$ à 40 organismes sans but lucratif de notre territoire. La mutuelle a également versé près de 110 000 \$ en commandites auprès de différents organismes et programmes régionaux. Mme Vincent-Douville souligne l'engagement exceptionnel des membres du conseil d'administration et de nos employés en 2020 dans le cadre de la campagne de levée de fonds pour Centraide Centre-du-Québec et Centraide Estrie. Les employés ont aussi contribué généreusement au succès de la campagne de levée de fonds de Bell cause pour la cause, afin de venir en aide aux organismes de notre région qui ont pour mission la santé mentale. Afin d'encourager l'économie locale, nous avons aussi multiplié les partenariats envers des entreprises de chez nous.

RISTOURNE AUX MEMBRES

Enfin, Mme Vincent-Douville ajoute que l'année 2020 s'est déroulée sous le signe de la croissance et de la rentabilité pour notre Société mutuelle. En effet, les excellents résultats permettent de redistribuer des excédents à nos membres-assurés. Mme Vincent-Douville annonce qu'une somme de 3,1 millions de dollars en ristournes individuelles sera partagée entre les membres-assurés qui recevront chacun en moyenne 5 % de leur prime d'assurance. Une vidéo est présentée à cette occasion.

Mme Vincent-Douville demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires concernant les faits saillants de l'année 2020 et de la ristourne. Aucune question n'est soulevée.

7) RAPPORT DE LA DIRECTION

Mme Vincent-Douville fait part de la disponibilité du rapport de la direction dans la section Téléchargements dans le bas de l'écran ainsi que sur le site Web. Lecture ne sera donc pas faite.

Mme Vincent-Douville demande si les membres ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Puisqu'aucune question n'a été posée, la présidente demande à madame Stéphanie Chabot directrice Finance et Administration, de présenter le rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 et les excellents résultats obtenus.

8) PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

La présidente informe les membres que les états financiers de la société ont été présentés et adoptés par le conseil d'administration le 19 avril 2021 à la suite de la recommandation du comité d'audit.

Madame Chabot fait rapport des faits financiers saillants de Promutuel Centre-Sud et présente les états financiers au 31 décembre 2020.

En conclusion à la présentation faite par madame Chabot, la présidente invite les membres à poser des questions ou transmettre leurs commentaires sur l'exercice financier terminé au 31 décembre 2020.

Aucune question n'est soulevée.

9) PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée par un membre-assuré : Comment va être distribuée la ristourne?

La présidente répond que le montant sera remis par chèque expédié par la poste.

10) ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Madame Kristalna Vincent-Douville invite la secrétaire à faire rapport sur les candidatures.

La secrétaire indique à l'assemblée que les sièges numéros 1, 2, 7 et 8, occupés respectivement par Monsieur Fernand Timmons au siège 1, monsieur Fernand Trahan au siège 2, monsieur Jacques Lachapelle au siège 7 et monsieur Raymond Breton au siège 8, sont sortants de charge cette année, et ce, tel que le prévoit le

Règlement de régie interne de la société.

La secrétaire poursuit en indiquant aux membres que, comme le prévoit le Règlement de régie interne et tel qu'il était indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée, elle devait recevoir les bulletins de mise en candidature au siège de la société avant 16 h le 10 mai 2021.

La secrétaire présente les candidatures valides reçues pour chacun des sièges en élection :

Siège 1 : Monsieur Fernand Timmons
Siège 2 : Monsieur Fernand Trahan
Siège 7 : Monsieur Jacques Lachapelle
Siège 8 : Monsieur Raymond Breton

Puisqu'une seule candidature valide a été reçue pour les sièges en élection 1, 2, 7 et 8, elle déclare élus par acclamation au poste d'administrateur de la société, monsieur Fernand Timmons au siège n°1, monsieur Fernand Trahan au siège n°2, monsieur Jacques Lachapelle au siège n°7 et Monsieur Raymond Breton au siège n° 8 pour un mandat de trois ans.

La secrétaire félicite messieurs Fernand Timmons, Fernand Trahan, Jacques Lachapelle et Raymond Breton.

11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare que la présente assemblée est levée à 19 h 53.

Figurent en annexe :

1. Avis de convocation à l'assemblée annuelle.
2. Ordre du jour de l'assemblée annuelle.

Guyline Romanesky, Secrétaire

Kristalna Vincent-Douville, Présidente

ANNEXE 1
AVIS DE CONVOCATION
Assemblée annuelle

Promutuel Assurance Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à une assemblée annuelle. Cette assemblée se tiendra le :

Judi 20 mai 2021 à 19 h

En mode virtuel uniquement en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour y participer, les membres-assurés doivent s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 877 799-8844 au poste 3250 et/ou à l'adresse courriel lucie.gaillard@promutuel.ca au plus tard le **13 mai 2021**.

Il est à noter qu'une adresse courriel est nécessaire pour accéder à la plateforme virtuelle.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n°1 : M. Fernand Timmons (Wickham)

Siège n°2 : M. Fernand Trahan (L'Avenir)

Siège n°7 : M. Jacques Lachapelle (Saint-Félix-de-Kingsey)

Siège n°8 : M. Raymond Breton (Saint-Lucien)

Tout membre-assuré désirant poser sa candidature doit transmettre à lucie.gaillard@promutuel.ca le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 10 mai 2021 à 16 h, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae; documents qu'il peut se procurer auprès du secrétaire à la même adresse lucie.gaillard@promutuel.ca. Les candidatures reçues avant la date indiquée dans l'avis de convocation initialement publié sont valides et n'ont pas à être transmises à nouveau.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le **18 mai 2021 à 19 h**, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible en vous adressant par courriel au secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

Il y aura tirage de prix de présence en mode virtuel.

GUYLAINE ROMANESKY

Secrétaire du conseil d'administration

Diffusé le 21 avril 2021

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE ANNUELLE

PROMUTUEL ASSURANCE CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE

20 mai 2021 à 19h

1. Ouverture de l'assemblée, vérification des présences et quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Rapport de la secrétaire portant sur l'avis de convocation
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 18 juin 2020
5. Message de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale
6. Témoignage des organismes
7. Rapport de la direction
8. Présentation du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020
9. Période de questions
10. Élection des administrateurs
11. Levée de l'assemblée